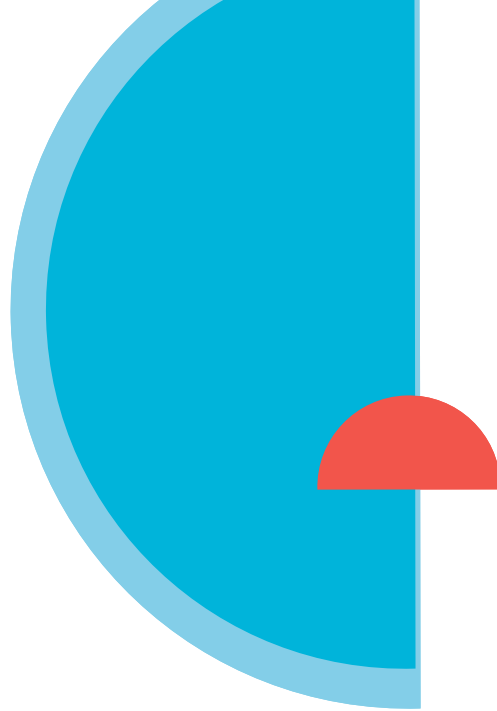




HANDI-PACTE

À la découverte de
l'accessibilité
numérique !



1. L'accessibilité numérique

- C'est quoi ?
- Pour qui ?
- Pourquoi ?
- Comment ?

2. L'accessibilité à la Caisse des Dépôts (CDC)

3. Votre rôle en tant que référent handicap

4. Ressources



Qui suis-je ?

Johan Ramon

Responsable et expert accessibilité numérique

johan.ramon@ideance.fr

Ideance

Conseil, formation, audit et expertise en accessibilité numérique

ideance.net

contact@ideance.fr








L'accessibilité numérique, c'est quoi ?

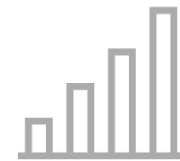


Le numérique

- Sites web (internet, intranet et extranet)
- Applications mobiles (iOS, Android, etc.)
- Documents bureautiques (PDF, Word, PowerPoint, etc.)
- Emails
- Logiciels 
- Jeux vidéo  

Les contenus numériques

- Textes et liens
- Icônes, images et graphiques
- Vidéos, podcasts et animations
- Tableaux de données
- Etc.



Les fonctionnalités numériques

- Menus de navigation
- Moteur de recherche
- Formulaire d'inscription
- Composants d'interface riche
- Cartes interactives, etc.



L'accessibilité numérique



Rendre possible l'accès
à ces contenus et fonctionnalités numériques
aux personnes handicapées.



L'accessibilité numérique, pour qui ?

Pour les personnes handicapées ^{1/5}

- Déficiences **auditives** : malentendance, surdit ...



Pour les personnes handicapées ^{2/5}

- Déficiences **auditives** : malentendance, surdit ...
- Déficiences **motrices** : maladie de parkinson, parapl gie...

Pour les personnes handicapées ^{3/5}

- Déficiences **auditives** : malentendance, surdit ...
- Déficiences **motrices** : maladie de parkinson, parapl gie...
- Déficiences **visuelles** : c civit , daltonisme, malvoyance...

Pour les personnes handicapées ^{4/5}



- Déficiences **auditives** : malentendance, surdit ...
- Déficiences **motrices** : maladie de parkinson, parapl gie...
- Déficiences **visuelles** : c civit , daltonisme, malvoyance...
- Déficiences **intellectuelles** : syndrome de l'X fragile, trisomie 21...

Pour les personnes handicapées ^{5/5}



- Déficiences **auditives** : malentendance, surdit ...
- Déficiences **motrices** : maladie de parkinson, parapl gie...
- Déficiences **visuelles** : c civit , daltonisme, malvoyance...
- Déficiences **intellectuelles** : syndrome de l'X fragile, trisomie 21...
- **Troubles cognitifs** : dyscalculie, dyslexie, TDAH...

Quelques technologies d'assistance ^{1/4}



Quelques technologies d'assistance ^{2/4}



VoiceOver
(Apple)



NVDA
(Windows)



TalkBack
(Android)











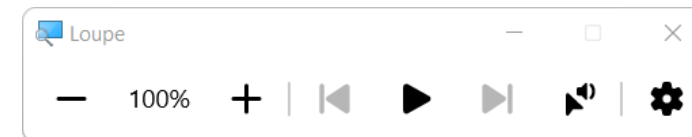
Quelques technologies d'assistance ^{3/4}



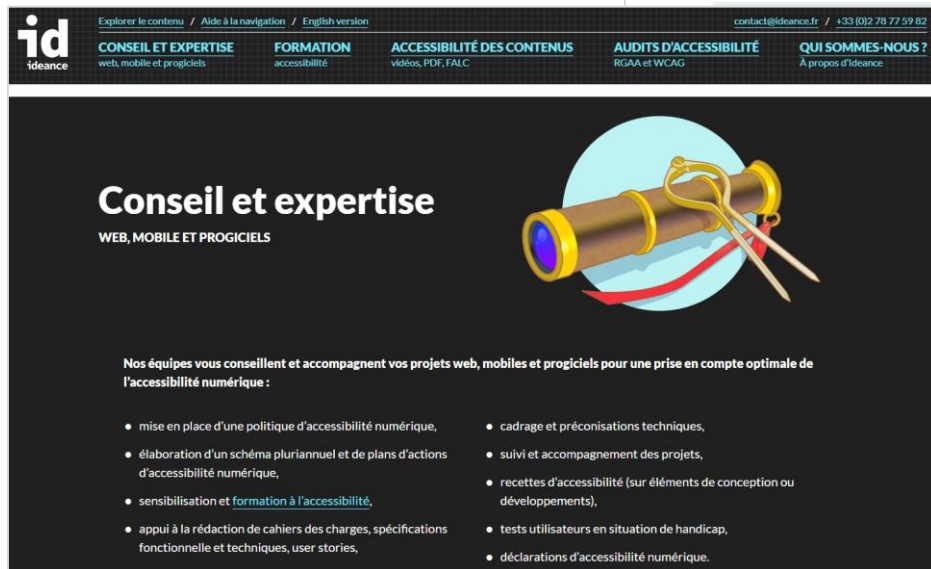
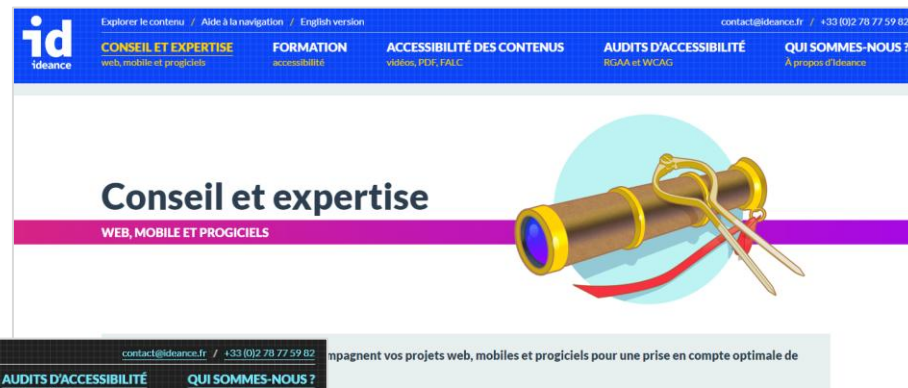
Accessibilité

Vision

-  **Taille du texte**
Taille du texte qui apparaît dans Windows et vos applications >
-  **Effets visuels**
Barres de défilement, transparence, animations, délai d'attente de notification >
-  **Pointeur de souris et interaction tactile**
Couleur et taille du pointeur de souris >
-  **Curseur de texte**
Apparence et épaisseur, indicateur de curseur de texte >
-  **Loupe**
Lecture avec loupe, incrément zoom >
-  **Filtres de couleur**
Filtres de daltonisme, nuances de gris, inversés >
-  **Thèmes de contraste**
Thèmes de couleur pour personnes malvoyantes et sensibles à la lumière >
-  **Narrateur**
Voix, verbosité, clavier et braille >



Quelques technologies d'assistance 4/4



Accessibilité numérique



Pour être considéré accessible, un support numérique doit fonctionner avec toutes les **technologies d'assistance** et s'adapter à toutes les **préférences d'affichage**.





L'accessibilité numérique, **pourquoi ?**

Un droit fondamental pour les personnes handicapées

- Favoriser leur **inclusion** dans la société
- Éviter leur **discrimination**
- Réduire les **inégalités**
- Favoriser leur **autonomie**



Une obligation légale

Article 47 - Loi du 11 février 2005

Dernière mise à jour par décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019

- Organismes publics et organismes privés (chiffre d'affaires > 250 millions €)
- Sites web, applications mobiles, progiciels, supports de communication, mobiliers urbains numériques...



Quelles obligations ?

- Schéma pluriannuel et plan d'action
- Conformité au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) ou aux WCAG AA
- Déclaration de conformité
- Mention du niveau de conformité



Zoom sur le RGAA



- Référentiel d'évaluation de la conformité d'un site web
- Tests pour vérifier la conformité de **106 critères** classés dans différentes catégories
- Accompagné de documents annexes (glossaire, kit d'audit, méthodologie de test, etc.)
- Version en vigueur : **4.1** (mise à jour en cours)



L'accessibilité numérique, **comment ?**

À toutes les étapes des projets !

- Réflexion et choix **fonctionnels**
- Conception **UX** et **UI**
- **Développement**
- Rédaction et publication des **contenus**
- **Maintenance** et évolutions



Des règles et des bonnes pratiques



Suivre des règles et des bonnes pratiques qui permettent de favoriser l'**accessibilité pour toutes et tous.**



Règles et bonnes pratiques qui concernent

- Les fonctionnalités
- Le *design*
- Les développements
- Les contenus



Pour une prise en compte efficace



1. Sensibiliser et **former** toutes les personnes impliquées
2. Nommer une **personne référente**
3. Intégrer les **exigences dans la documentation** (cahier des charges, spécifications, guide de contribution, etc.)
4. Appliquer les **règles** et les **bonnes pratiques**
5. Contrôler (recettes, audit) puis corriger, si besoin
6. Faire tester par des personnes handicapées



L'accessibilité à la Caisse des Dépôts (CDC)

Qui suis-je ?

Yann GOUPIL

Référent accessibilité numérique de l'Établissement public CDC

yann.goupil@caissedesdepots.fr



Rôle du référent dans une organisation

Mission :

- Le ou la référent-e accessibilité numérique est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie accessibilité numérique de son organisation.

Activités principales :

- Initier la mise en place et déployer une démarche d'accessibilité numérique.
- Mettre en place des indicateurs et processus de contrôle de la performance de la politique accessibilité numérique et superviser l'atteinte des objectifs.
- Organiser des campagnes de sensibilisation à l'accessibilité numérique auprès des parties prenantes et la montée en compétence.
- Assurer une veille et adapter la politique accessibilité numérique aux contraintes réglementaires et normatives.
- Assurer le reporting.



Processus mis en œuvre à la CDC

Concevoir, mettre en œuvre et piloter **la politique d'accessibilité numérique de la CDC**

Acculturation

- Appui méthodologique et opérationnel (Conseil, sensibilisation) auprès des équipes projets, métiers et supports => Ancrer l'accessibilité dans les pratiques professionnelles grâce à une démarche pérenne,

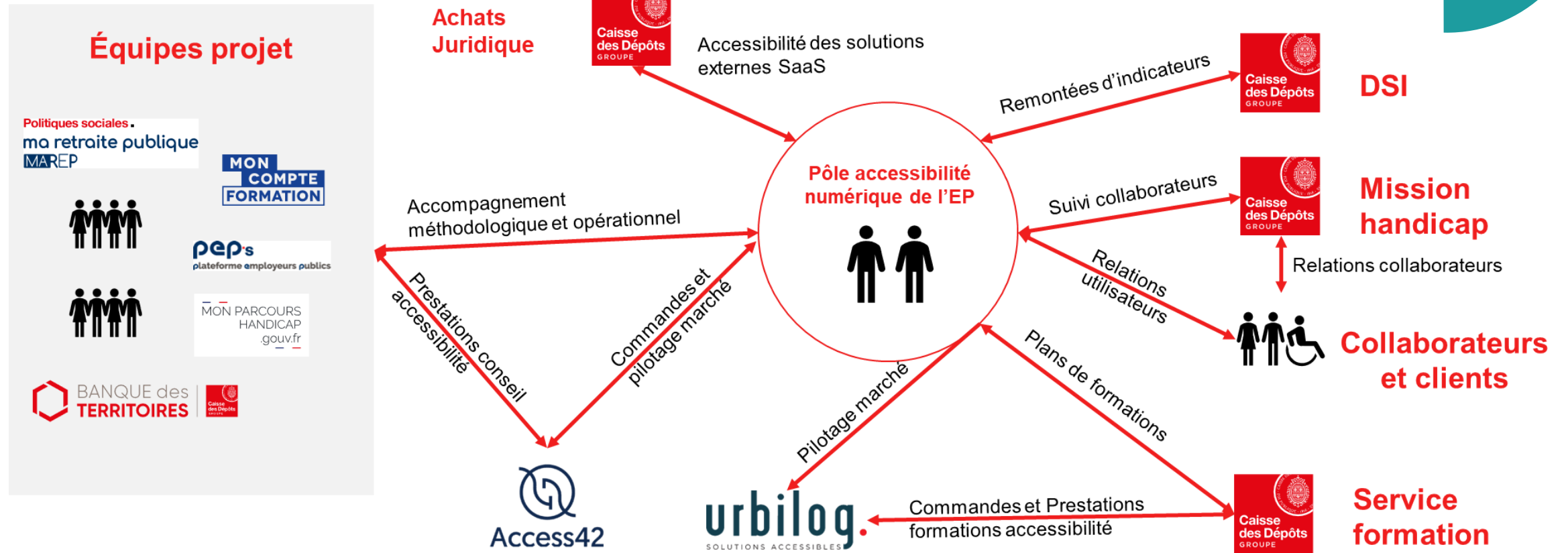
Respect des droits des personnes et nos obligations légales

- Contrôler et veiller à l'application de la loi no 2005-102 du 11 février 2005
 - Conformité à la norme de référence (le RGAA)
 - Déclaration d'accessibilité
 - Schéma pluriannuel de mise en accessibilité
 - Mentions et pages obligatoires sur les sites

Écoute et solutions

- Traitement des retours utilisateurs (clients et collaborateurs)

Relations avec les acteurs au sein de l'organisme





Rappel des obligations et documents clés

- Être conforme au **Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)**.
- Publier une **déclaration d'accessibilité** avec l'état et le niveau de conformité de chaque service.
- Afficher le **statut de conformité** (Non conforme, partiellement conforme, conforme) sur la page d'accueil.
- Publier un **schéma pluriannuel** de mise en accessibilité (lire celui de la CDC), décliné en plans d'action annuels.
- Mettre en place un **moyen de contact dédié** et porter assistance aux utilisateurs dans un délai raisonnable.
- **Sanction maximale de 25 000 € par site répétable tous les 6 mois** pour défaut de publication (schéma et plans, statut, déclaration d'accessibilité)
- **Sanction maximale de 50 000 € par site répétable tous les 6 mois** pour défaut d'accessibilité



Votre rôle en tant que réfèrent handicap

Partage d'expérience

Marie-Claire BOUTIER

Responsable du service maintien dans l'emploi et handicap (FIPHFP)

Référent handicap

DRH/ Pôle QVT et Santé au travail



Pourquoi avez-vous un rôle à jouer ?



- Interlocuteur des agents en situation de handicap
- Connaissance des besoins et des obstacles qu'ils rencontrent
- Porte d'entrée pour signaler les difficultés d'usage
- Portage du sujet à tous les niveaux → égalité des chances pour tous les agents

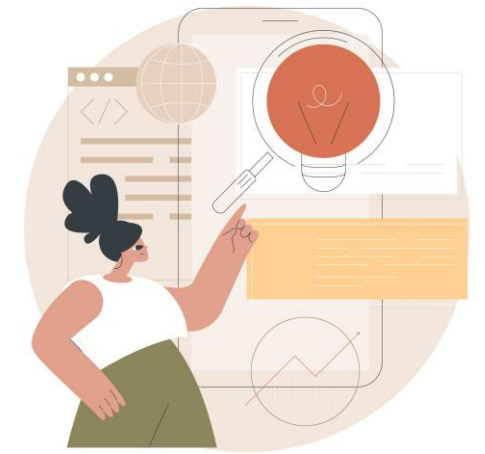


Pas besoin d'être expert technique : vous êtes la voix de l'utilisateur

Par où commencer ?

Sensibiliser l'organisation

- Faire passer les bons messages : “L’accessibilité, c’est pour tout le monde.”
- Encourager la prise en compte de l’accessibilité dès le début des projets : formation, développement nouvel outil, etc.
- Proposer des sessions de sensibilisation adaptées à tous les publics : agents, acheteurs, formateurs, etc.



Par où commencer ?

Jouer un rôle de facilitateur

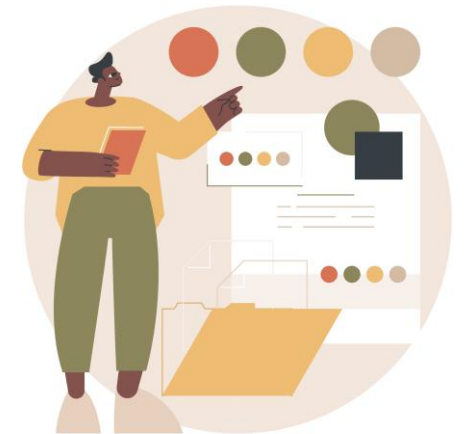
- Créer des liens et rencontres entre les acteurs :
 - les utilisateurs ;
 - La DSI ;
 - Le service communication ;
 - Le service formation ;
 - Etc.
- Orienter vers le référent accessibilité numérique.



Par où commencer ?

Donner l'exemple

- Agir à son échelle en envoyant des contenus accessibles :
 - E-mail avec du texte clair, des titres, etc.
 - Documents Word, PDF, Powerpoint accessibles
 - Utiliser des textes alternatifs
- Montrer que chacune et chacun a un rôle à jouer sur l'accessibilité





Ressources

Ressources

Formations proposées par la DINUM :

[Formations accessibilité sur Mentor](#)

[Formations accessibilité en présentiel par la DINUM](#)

Vidéos de sensibilisation, ressources à télécharger et kit de communication :

["Il était une fois... l'Inclusion et l'Accessibilité numérique !"](#)

Ressources Ideance (découverte de l'accessibilité numérique, législation, guides d'accessibilité numérique, etc.) :

<https://ideance.net/fr/ressources-accessibilite-numerique/>



Questionnaire de satisfaction
https://fr.surveymonkey.com/r/Enquete-satisfaction-webinaires_HandiPacte

Merci !

L'équipe du Handi-Pacte PACA – Corse

- ▶ Cécile Bruley
- ▶ Anaïs Romero
- ▶ François Le Saux-Mari
- ▶ Benjamin Suquet



handipacte-paca-corse@avisea.fr